

---

# Le droit international depuis l’Afrique : usages, critiques et reconfigurations

Martial Manet<sup>\*1,2</sup> and Benjamin Sâ Traoré<sup>\*1,3</sup>

<sup>1</sup>Université Mohamed VI Polytechnique – Maroc

<sup>2</sup>Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne – Université Paris I - Panthéon-Sorbonne – France

<sup>3</sup>University of Pretoria – Afrique du Sud

## Résumé

Cet atelier se propose d’explorer la manière dont le droit international est saisi, critiqué et reconfiguré à partir des contextes africains. Loin de réduire l’Afrique à une périphérie juridique réceptrice de normes produites ailleurs, il s’agit ici de reconnaître et d’interroger sa capacité d’agir en tant que productrice de normes, de pratiques et de savoirs juridiques dans l’espace international.

Dans une perspective à la fois critique et interdisciplinaire, l’atelier examinera la diversité des productions de droit international et des appropriations du droit international sur le continent africain, en tenant compte des dynamiques historiques (héritages coloniaux, luttes d’indépendance, non-alignement, panafricanisme juridique), mais aussi des reconfigurations contemporaines : litiges devant les juridictions internationales, mobilisation du droit dans les forums multilatéraux, stratégies juridiques des acteurs étatiques et non étatiques, montée en puissance des organisations régionales, ou encore émergence de ” doctrines juridiques africaines ”.

En mettant en lumière les multiples scènes où se joue l’internationalisation du droit depuis l’Afrique – qu’il s’agisse de cours régionales, de forums diplomatiques, de mobilisations sociales ou de productions académiques –, l’atelier entend aussi questionner les hiérarchies épistémiques qui structurent encore trop souvent le champ du droit international. Il s’agira ainsi de penser l’Afrique non seulement comme un lieu d’application ou de contestation du droit international, mais comme un espace actif de création, d’innovation et de renouvellement des paradigmes juridiques.

Les discussions porteront notamment sur les productions normatives, les usages politiques et sociaux du droit international, les formes de ” critique juridique ” formulées depuis l’Afrique ainsi que sur les recompositions institutionnelles qui traduisent une volonté d’infléchir les rapports de force juridiques à l’échelle globale. Le droit international y sera analysé non comme un bloc monolithique, mais comme un champ de circulations épistémiques, d’interprétations concurrentes et de réappropriations situées.

Martial Manet, *Assistant Professor*, Université Mohamed VI Polytechnique (Rabat), chercheur à l’*Africa Institute for Research in Economics and Social Sciences*, chercheur associé à

---

\*Intervenant

l’Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (Paris 1) [mar-tial.manet@um6p.ma](mailto:mar-tial.manet@um6p.ma)

Benjamin Sâ Traoré, *Associate Professor*, Université Mohamed VI Polytechnique (Rabat), chercheur à l’*Africa Institute for Research in Economics and Social Sciences*, *Extraordinary Lecturer* au *Centre for Human Rights (University of Pretoria)*